



CNRS-INSERM

INRIA-IRD-INED

Les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche

121 propositions, pour quelle politique ?

10 ans de casse

De 2002 à 2012, sous les quinquennats Chirac et Sarkozy, l'enseignement supérieur et la recherche publique ont été la cible de nombreuses attaques visant à les transformer en profondeur. Deux dispositifs législatifs successifs, le Pacte pour la recherche en 2006 et la LRU (loi Liberté et Responsabilité des Universités) en 2007 ont introduit le principe de concurrence généralisée, mis en place des agences d'évaluation et de financement, visant à terme le démantèlement des Organismes nationaux de recherche (CNRS, INSERM, INRA, etc.). La LRU a instauré pour les universités une gouvernance autoritaire et une pseudo autonomie qui se réduit à la gestion de la pénurie budgétaire. En 2010, le lancement du grand emprunt et des initiatives d'excellence visait clairement à privilégier une dizaine de grands sites universitaires au détriment des autres. Les luttes de 2004 et de 2009 ont accéléré dans le milieu la prise de conscience des méfaits des réformes et ralenti les suppressions de postes de titulaires qui devaient les accompagner. Mais la précarité qui accompagnait la généralisation du financement de la recherche sur projets est devenue insupportable, avec plus de 50 000 CDD et souvent de 30 à 40% de précaires dans les laboratoires.

Les promesses de campagne

En mai 2011, le parti socialiste avait présenté le programme qu'il avait élaboré avant les primaires. Si plusieurs propositions présentaient un intérêt certain, notamment l'objectif d'un plan de création d'emplois pour résorber la précarité, les choix stratégiques importants, comme l'avenir de la LRU et celui des agences de financement et d'évaluation étaient repoussés après les élections par la consultation de la communauté dans le cadre d'assises nationales. Le candidat Hollande dans ses 60 engagements de campagne avait une seule proposition sur les universités et la recherche, la proposition 39. Celle-ci ne comprenait que peu d'engagements précis, l'annonce d'une réforme de la LRU (sans préciser laquelle), une simplification administrative et l'accélération du grand emprunt. Mais par contre, le maintien voire l'amplification du crédit impôt Recherche qui avec un coût budgétaire de plus de 5 milliards d'euros est la plus grosse des niches fiscales.

La réalité de l'austérité

Dès le lendemain de l'élection présidentielle, les syndicats CGT du secteur (SNTRS, FERC-Sup et CGT-INRA) ont demandé des mesures immédiates pour résorber la précarité, restaurer les finances des laboratoires et débloquent les carrières. Le gouvernement n'a pas répondu à ces demandes et a lancé la procédure des assises. Mais en **lançant les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, le gouvernement voulait-il réellement changer de politique ?** Cette question méritait d'être posée, compte tenu des premières déclarations de la ministre qui disait assumer les objectifs de ses prédécesseurs. Voulait-elle dire, qu'avec un peu plus de collégialité, la LRU aurait été acceptable ainsi que le grand emprunt, si plus de temps avait été donné aux universitaires pour monter leurs dossiers ? De son côté, le président de la république, sur le sujet très controversé du crédit impôt recherche, affirmait le 31 août à Chalons en Champagne que celui-ci sera préservé et élargi à l'innovation, notamment dans les PME.

Les assises ont démarré par 106 auditions nationales. Certes, les syndicats ont été auditionnés, (pour la CGT la FERC et l'UGICT-CGT), mais au milieu de nombreuses auditions d'institutionnels et de technocrates ministériels, tous persuadés du bien fondé des politiques passées. Puis a été lancée la partie régionale des assises, placée sous le triple commandement du préfet, du recteur et du président de région. Si les personnels se sont peu mobilisés pour faire entendre leurs voix, on a cependant assisté à un processus contradictoire où leurs préoccupations et les revendications avancées par les organisations syndicales se sont mélangées avec les pressions des institutionnels de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les précaires dans la séance finale des assises

Les 26 et 27 novembre, s'est tenue au Collège de France la séance finale des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ouvertes par les discours de Jean Marc Ayrault et Geneviève Fioraso, les assises ont examiné en 3 ateliers parallèles 121 propositions. Le rapport final sera présenté au président Hollande à la mi décembre et en même temps, le député Jean Yves Le Déaut prépare une proposition de loi, qui sera votée en mai-juin 2013. Cela veut dire que rien ne changera dans les universités avant l'automne 2013 au mieux.

Durant les assises nationales, le problème majeur de la précarisation de l'emploi dans nos établissements n'a pas pu être mis sous le boisseau. Le patient travail d'information et de mobilisation de la CGT a eu des conséquences concrètes. La mobilisation des précaires de la région parisienne et des sites de province (Montpellier, Bordeaux, Nice, Toulouse, Nantes ...) n'a pas pu être ignorée. La précarité est maintenant au centre du débat public. Les représentants des collectifs de précaires ont été entendus aux assises, avec un moment de débat spécifique, ils sont auditionnés à l'assemblée nationale et ont rencontré le ministère le 4 décembre. Plusieurs des 121 propositions traitent du problème de l'emploi. Ainsi, la proposition 52 propose d'élaborer un plan pluriannuel de recrutement permettant la résorption de la précarité. Cependant, la ministre refuse toujours l'accès aux recrutements réservés prévus par la loi Sauvadet aux catégories A+, (ingénieurs de recherche, chargés de recherche et maitre de conférences).

Les 121 propositions sont de nature diverse, certaines portent sur le fond, d'autres sur des aménagements marginaux. Elles ne sont pas hiérarchisées et aucune d'entre elles ne chiffre un objectif budgétaire pour la recherche française. Comme si le poids de l'austérité avait pesé comme un tabou sur le comité d'organisation, l'ambition d'atteindre 3% du PIB n'est pas reprise. Pourtant plusieurs interventions en séance ont repris cet objectif, avec l'augmentation nécessaire des efforts privé et public. Sur les questions les plus conflictuelles, notamment sur l'avenir des agences ANR et AERES, les propositions ne tranchent pas, laissant au politique la responsabilité de l'arbitrage.

Le discours de Jean Marc Ayrault

Le rapport final des assises et les préconisations du député J.Y. Le Déaut seront importantes. Même si les propositions ne vont pas aussi loin que nous l'aurions souhaité, un grand nombre d'entre elles sont le reflet des luttes qui ont été menées dans les organismes et les universités. Le processus des assises n'a donc ni été imperméable à nos revendications, ni porteur d'une volonté de transformation radicale. Mais in fine ce sera au ministère et au premier ministre de prendre leurs responsabilités. Ne cachons pas que la tonalité du discours d'ouverture des assises prononcé par le premier ministre, le lundi 26 novembre au matin, est très inquiétante. Dès le début de son allocution, il a affirmé son attachement au processus de Bologne et à la stratégie de Lisbonne. Il s'est situé exclusivement dans le cadre d'une recherche au service de la compétitivité économique, sans jamais citer le rôle de la recherche fondamentale, sauf pour la situer dans la chaîne de l'innovation. Comme rien ne vaut une citation : « *J'ai déjà évoqué le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, dont vous connaissez l'importance pour le redressement de notre pays. Même si le débat public s'est focalisé sur la réduction du coût du travail, la recherche constitue également un enjeu essentiel. ...Nous devons mieux construire la chaîne de l'innovation, qui conduit de la découverte fondamentale à l'application industrielle concrète.* »

Tout est ramené au seul pacte de compétitivité. Ce n'est pas en se situant sur le terrain exclusif des cadeaux au MEDEF et d'une recherche publique centrée sur l'innovation à court terme que, par un coup de baguette magique, la France retrouvera ses emplois industriels. Il faut exiger des entreprises de réels engagements en matière de recherche industrielle et restaurer les budgets et l'emploi du secteur public.

ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS	J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T
THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Intercatégoriel Indépendant Démocratique Unitaire</i>	NOM : _____ Prénom : _____ Corps et grade : _____ Adresse du labo ou service : _____ Téléphone : _____ Fax: _____ Courrier Electronique : _____
SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr web : http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr	